

## Date et lieu des cours

### Formation dispensée par la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)

Route de l'industrie 71, 1791 Courtaman

- Dates :**
- ⚠ Le 27 février 2023: pratique
  - ⚠ Le 28 février 2023 : examen pour la moitié du groupe
  - ⚠ Le 1<sup>er</sup> mars 2023 : examen pour l'autre moitié du groupe

**Renseignements :** Pascal Tena, tél. 079 465 59 25, [pascal.tena@fr.ch](mailto:pascal.tena@fr.ch)  
Pierre-André Bucher, tél. 026 460 86 22, [formation@ffe-fbv.ch](mailto:formation@ffe-fbv.ch)  
<https://www.jardinsuisse-fribourg.ch/index.php/fr/formation>

**Inscription :** [info@jardinsuisse-fribourg.ch](mailto:info@jardinsuisse-fribourg.ch)

**Prérequis :** Avoir suivi une formation de machiniste, soit durant les cours interentreprises (apprentissage), soit en ayant participé au module 1 (Conducteur d'engins de chantier) donné par JardinSuisse  
Être en possession d'un permis valable catégorie F  
Expérience sur les machines de chantier

**Information importante :** Ces modules de 2 jours font partie intégrante du cours de base et examen pour machinistes K-bmf. De plus amples informations seront envoyées en temps opportun.

**Lieu :** FFE, Route de l'industrie 71, 1791 Courtaman

**Délai d'inscription :** 20 décembre 2022

## Conducteur d'engins de chantier

**Module 2 / 2 jours**  
**Cours de base**  
**Examen M1 K-BMF**



## Conducteur d'engins de chantier module 2 (2 jours)

Les engins de chantier, de haute qualité et de plus en plus sophistiqués techniquement, exigent des spécialistes compétents qui peuvent en garantir un fonctionnement sûr. L'utilisation d'engins de chantier faisant partie des travaux comportant des dangers particuliers, le personnel d'exploitation doit respecter les prescriptions légales de l'ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (art. 8 OPA).

**Public cible :** Machiniste(s), horticulteur/-trice(s), pépiniériste et employé(e)s qui utilisent des machines telles que des excavatrices sur chenilles, des chargeuses sur pneus, des tombereaux à chenilles, des machines de compactage, etc. dans le cadre de leur travail quotidien.

**Objectifs du cours :**

- ▲ Connaître les règles de sécurité au travail et de protection de la santé et les appliquer à une situation concrète
- ▲ Connaître les conditions-cadre lors de l'emploi d'engins de chantier afin d'éviter les dommages aux machines, au stock ou aux bâtiments
- ▲ Entretenir les différents équipements et machines et assurer le service de parcage journalier et hebdomadaire
- ▲ Connaître les exigences relatives aux élingues
- ▲ Approfondir l'utilisation des machines

**Contenu du cours :**

- ▲ Bases légales
- ▲ Ordonnance fouilles et terrassement\*
- ▲ Rapport machines\*
- ▲ Elingage de charges, godets, accessoires
- ▲ Explication des machines OPA, art 6, 7, 8
- ▲ Swisscom, câbles aériens et souterrains\*
- ▲ Conduite de machines
- ▲ Nettoyage, graissage, entretien des machines

\* Sous réserve de modification du programme

**Remarques :**

- ▲ Bonnes connaissances du français (lecture et compréhension orale)
- ▲ Les participants remplissent les conditions de l'art. 8 OPA

**Coûts :**

- ▲ Membre Fr. 1'250.00 / non-membre Fr. 1'500.-. Le paiement tient lieu d'inscription.
- ▲ Documents de cours et repas de midi sans boisson inclus
- ▲ En cas de réussite, permis machiniste inclus

### Bulletin d'inscription

A retourner au plus tard jusqu'au 20 décembre 2022

A [info@jardinsuisse-fribourg.ch](mailto:info@jardinsuisse-fribourg.ch)

Nous inscrivons la/les personne(s) suivante(s) au cours module – février/mars 2023

Merci de mentionner les noms et prénoms et no AVS des participants

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise, adresse :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_